



Appel à la solidarité financière

Le 24 juin 2026, deux terribles séismes ont frappé le Venezuela et plongé le pays dans une catastrophe humaine, sociale et matérielle d'une ampleur dramatique. On compte des dizaines de milliers de victimes, de blessé.es, de disparu.es, parmi lesquels de nombreuses et nombreux syndicalistes. Le traumatisme psychologique est profond pour une population déjà épuisée par de longues années de crise sociale, démocratique et humanitaire, ainsi que par l'agression militaire des États-Unis le 3 janvier dernier.

Les dégâts matériels aussi se chiffrent à des montants astronomiques, plusieurs dizaines de milliards d'euros et des milliers de famille à la rue, sans option pour se loger. Plusieurs sièges syndicaux ont été détruits ou ont subi d'importants dégâts, notamment ceux des organisations sœurs de la CGT dans le pays, la Central Alianza Sindical Independiente (ASI) et la Central Unitaria de Trabajadores du Venezuela (CUTV).

Malgré les pertes et les difficultés immenses auxquelles les syndicats sont confrontés, ils et elles ont choisi d'agir immédiatement aux côtés de la population. Les initiatives de solidarité menées par les syndicats, qu'il s'agisse de la confection de vêtements pour les familles sinistrées, de la collecte de médicaments, de nourriture et d'eau ou l'aide au quotidien auprès des populations touchées, illustrent une nouvelle fois ce que représente le syndicalisme : la solidarité concrète au service des travailleuses et des travailleurs.

La reconstruction du Venezuela ne pourra être durable que si elle répond aux besoins de la population, garantit les droits sociaux et associe pleinement les organisations syndicales représentatives des travailleuses et des travailleurs. Celle-ci doit se faire dans le respect de la souveraineté des peuples, contre les ingérences étrangères, en particulier celle des États-Unis d'Amérique, et par la restauration pleine et entière des libertés syndicales et démocratiques dans le pays.

C'est pourquoi la CGT, et son association de solidarité L'Avenir social ont décidé d'engager une campagne de solidarité destinée à contribuer à la reconstruction des locaux syndicaux et à soutenir le fond de reconstruction piloté par les syndicats vénézuéliens. Cette collecte sera destinée à nos camarades syndicalistes qui agissent en toute indépendance du gouvernement et des puissances étrangères cherchant à instrumentaliser la situation. Nous sommes convaincus que le syndicalisme est le pilier d'un avenir durable au Venezuela, et nous invitons nos syndicats et organisations à participer pleinement à cet effort de solidarité internationaliste.

Je soutiens l'action de solidarité « VENEZUELA »

Vous pouvez dorénavant effectuer vos versements en ligne

[Solidarité Venezuela](#)

Par virement IBAN : FR76 1027 8060 3900 0230 5694 152

Par chèque à : L'AVENIR SOCIAL

263, rue de Paris – case 419 – 93514 MONTREUIL cedex

À l'ordre de L'Avenir social « Solidarité Venezuela »

***Un reçu sera envoyé à chaque donateur·trice individuel·le
(66 % du montant des dons sont déductibles des impôts)***



**Les fonds non utilisés à la clôture du projet seront réalloués
à des projets similaires et définis par le CA de L'Avenir social**

L'AVENIR SOCIAL - 263, rue de Paris, case 419 - 93514 Montreuil cedex
Tél. 01 55 82 84 21 - Fax 01 55 82 84 20 - Courriel : contact@avenirsocial.org - Site : <https://avenirsocial.syndicatcgt.fr/>